

Note aux rédactions

20^e anniversaire des Accords de Schengen

Jeudi 2 juin 2005 aura lieu une séance académique à l'occasion du 20^e anniversaire de la signature des Accords de Schengen. Cette séance académique aura lieu à Schengen, le village luxembourgeois au bord de la Moselle où ont été signés, en juin 1985, les Accords qui prévoyaient la réalisation progressive de la libre circulation des personnes au sein de « l'Espace Schengen ».

Aux côtés de LL.AA.RR. le Grand-Duc et la Grande-Duchesse, les membres du Conseil des ministres de la Justice et des Affaires intérieures - sous présidence de Luc Frieden, ministre luxembourgeois de la Justice et Nicolas Schmit, ministre luxembourgeois délégué aux Affaires étrangères et à l'Immigration -, Franco Frattini, le vice-président de la Commission européenne, en charge de la Justice, de la Liberté et de la Sécurité et Jean-Marie Cavada, président de la Commission des libertés civiles, de la justice et des Affaires intérieures du Parlement européen y seront également présents.

Les représentants des médias sont cordialement invités à assister à cette séance académique qui se tiendra dans la soirée du 2 juin 2005, à l'issue du Conseil des ministres de la Justice et des Affaires intérieures (JAI) qui aura lieu au Centre de Conférence Kiem (CCKiem).

Veuillez trouver ci-après le programme média de cet événement.

Programme média

16 h 30 Centre de Conférence Kiem – Kirchberg (Luxembourg)
Remise des badges aux médias accrédités au guichet « info-média »

17 h 20 Centre de Conférence Kiem
Rendez-vous des médias accrédités à l'entrée « médias »

17 h 30 Centre de Conférence Kiem
Transfert des médias accrédités en autocar du CCKiem à Schengen

19 h 10 Schengen
Arrivée de LL.AA.RR. le Grand-Duc et la Grande-Duchesse
Accueil par M. Luc Frieden, M. Nicolas Schmit, M. Roger Weber
« *Wilhelmus* »

En présence des médias visuels accrédités

19 h 15 Schengen
Allocutions
Introduction musicale « Souvenirs du pays » (A. Rampini)
- Le président en exercice du Conseil des ministres de la Justice et des Affaires intérieures, M. Luc Frieden
Interlude musical « Carmen » (G. Bizet)

- Le vice-président de la Commission européenne, en charge de la Justice, de la Liberté et de la Sécurité, M. Franco Frattini
Interlude musical « Soirées musicales » (G. Rossini/ B. Britten)

- Le président de la Commission des libertés civiles, de la justice et des Affaires intérieures du Parlement européen, M. Jean-Marie Cavada
Interlude musical « Marche Accords de Schengen » (P.Dahm)

- Le bourgmestre de la commune de Remerschen, M. Roger Weber
Hymne européen

Encadrement musical par la Musique militaire

En présence de tous les médias accrédités

20 h 30 Transfert des médias en autocar de Schengen au CCKiem

Informations pratiques

1) Procédure d'accréditation

Les représentants des médias qui souhaitent couvrir la cérémonie sont priés d'envoyer un courriel à l'adresse accreditation@eu2005.lu **avant le 30 mai 2005** précisant les informations suivantes :

- Nom et prénom
- Date de naissance
- Organe de presse
- Numéro et émetteur de la carte de presse (une lettre du rédacteur en chef pour ceux ne possédant pas de carte de presse)
- Fonction (journaliste, cameraman, photographe, technicien, autre)

2) Remise des badges

Les badges qui donneront accès à la cérémonie de l'anniversaire des Accords de Schengen sont à retirer **au stand « info-média » du CCKiem, à partir de 16 h 30**, sur présentation de la carte de presse et de la carte d'identité. Le stand « info-média » se trouve dans la grande salle de travail du CCKiem.

Uniquement les représentants des médias qui se sont inscrits par courriel avant le 30 mai 2005 recevront un badge et auront accès à la cérémonie !

Afin d'avoir accès au CCKiem et au stand «info-média », nous vous rappelons les règles relatives à l'accès qui sont identiques à celles pratiqués au bâtiment Justus Lipsius du Conseil à Bruxelles :

- Journalistes et techniciens déjà accrédités auprès des Institutions européennes

Carte de presse de la Commission (=carte jaune portant la lettre rouge « P » pour les journalistes, carte rose portant la mention « Presse technique » pour les techniciens).

Pièce d'identité, le cas échéant.

- Autre cas

- une pièce d'identité nationale en cours de validité ou un passeport, pour les ressortissants de l'UE

- un passeport pour les ressortissants d'États non membres de l'UE

- une carte de presse en cours de validité ou une lettre d'affectation originale signée par le rédacteur en chef ou le producteur de l'organisation de médias concernée indiquant le statut professionnel du représentant du média. La lettre d'affectation doit être datée de 7 jours au plus avant le début de la réunion et doit contenir 5 renseignements : la date, le nom et les coordonnées de l'organisation des médias, le nom et les coordonnées du rédacteur en chef, le nom du représentant du média concerné, une référence au document d'identité qui sera présenté.

Les représentants des médias qui ne possèdent pas la carte de presse des institutions européennes, recevront leur badge qui leur donnera accès au CCKiem au guichet d'accréditation du CCKiem qui se situe à « l'entrée média ».

3) Transport officiel

La Présidence luxembourgeoise organise un transport officiel qui part à **17 h 30** du Centre de Conférence Kiem pour Schengen. Rendez-vous pour les médias accrédités à **17 h 20** à « l'entrée média » du CCKiem. Le départ de Schengen pour le CCKiem est prévu pour 20 h 30.

L'accès à Schengen se fait exclusivement par le transport officiel de la Présidence à partir du CCKiem.

4) Organisation de pools

En fonction du nombre de demandes pour la couverture de la cérémonie, la Présidence se réserve le droit de procéder à des systèmes de pool. Les représentants des médias visuels accrédités désirant participer aux différents pools doivent introduire leur demande au stand « info-média ».

5) Service photo

La Présidence assure la couverture photo. Les photos sont disponibles sur le site Internet de la Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne (<http://www.eu2005.lu/fr/actualites/photos/index.html>).

6) Centre de presse

La grande salle de travail du centre de presse du CCKiem sera ouverte. Elle comporte 400 postes de travail offrant libre accès à Internet. Des ordinateurs fixes, des imprimantes, des téléphones (avec connexion pour modem analogique et digital) et des photocopieurs sont en outre mis à disposition des représentants des médias. Le réseau sans fil (*wireless lan*) est un autre service offert par la Présidence luxembourgeoise.

Des rafraîchissements sont servis en continu au bar média du centre de presse du CCKiem.

Le centre de presse restera ouvert jusqu'à 22 heures.

7) Parking

Les représentants des médias sont priés d'utiliser le parking souterrain du centre commercial Auchan, situé à proximité du CCKiem. Des emplacements y sont réservés au niveau -3. L'accès au parking se fait par l'Avenue J.F. Kennedy. Lorsque vous entrez dans le parking, prenez un ticket à la borne d'entrée et conservez-le. Il vous sera échangé au stand « info-média » contre un ticket validé, de façon à ce que le stationnement dans ce parking ne vous coûte rien.

Service Presse de la Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne

accreditation@eu2005.lu